



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 19840

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'évolution des dépenses hospitalières à la Réunion. En 1998, la Réunion a bénéficié d'une dotation de 2 287 millions de francs en évolution de 2,64 %, ce qui ramenée à la population, positionne la Réunion au vingt-cinquième rang des régions françaises sur vingt-six, avec 3 624,55 francs par habitant. En outre, les départements d'outre-mer ont bénéficié d'une enveloppe globale de 40 millions de francs dont 11,6 millions de francs ont été attribués à la Réunion, soit 29 % alors qu'elle représente 40,8 % de la population totale des départements d'outre-mer. En conséquence, il la remercie de bien vouloir lui indiquer les mesures financières qu'elle envisage de prendre afin de supprimer les disparités existant entre la Réunion et les autres régions françaises en ce qui concerne les dépenses hospitalières.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19840

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 1998, page 5373